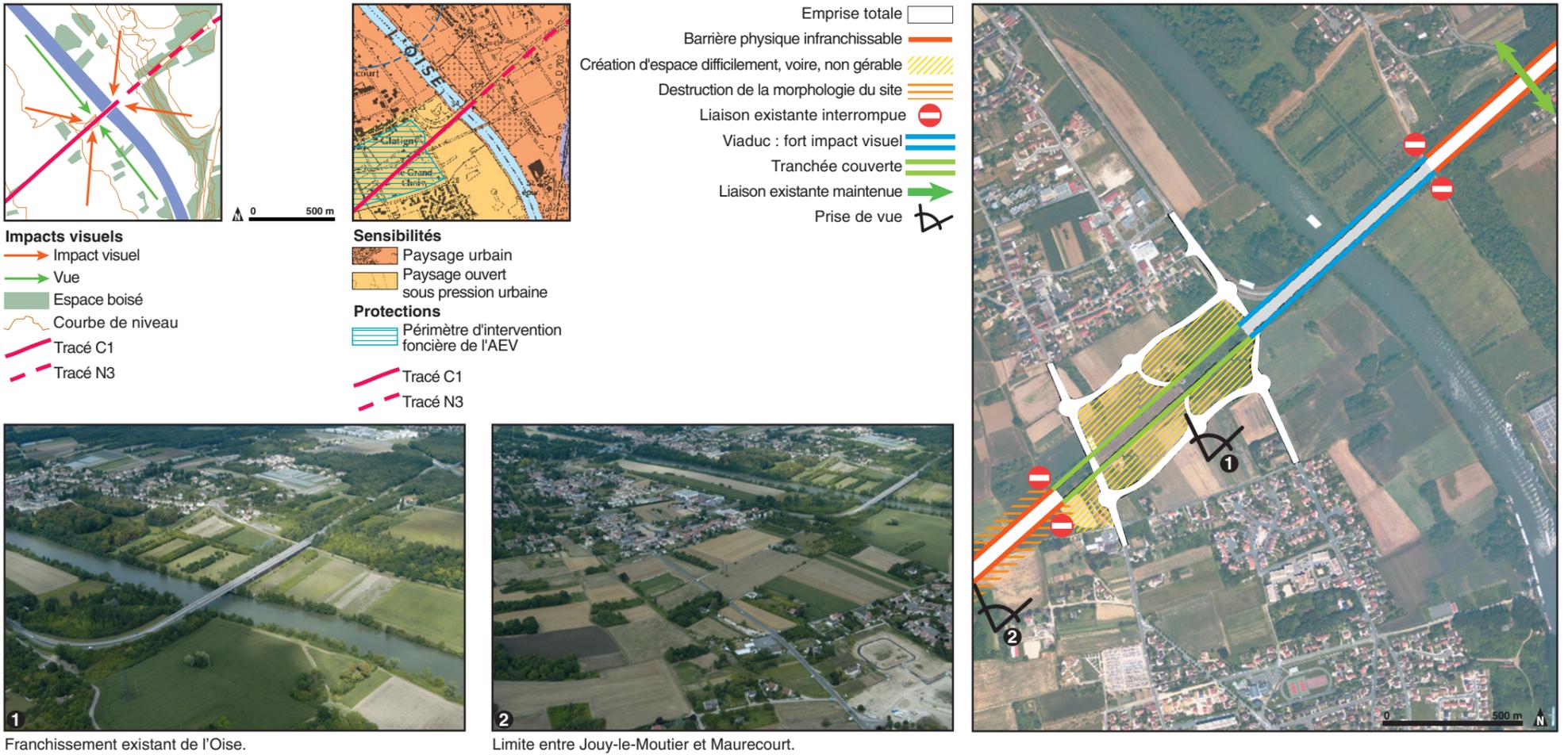


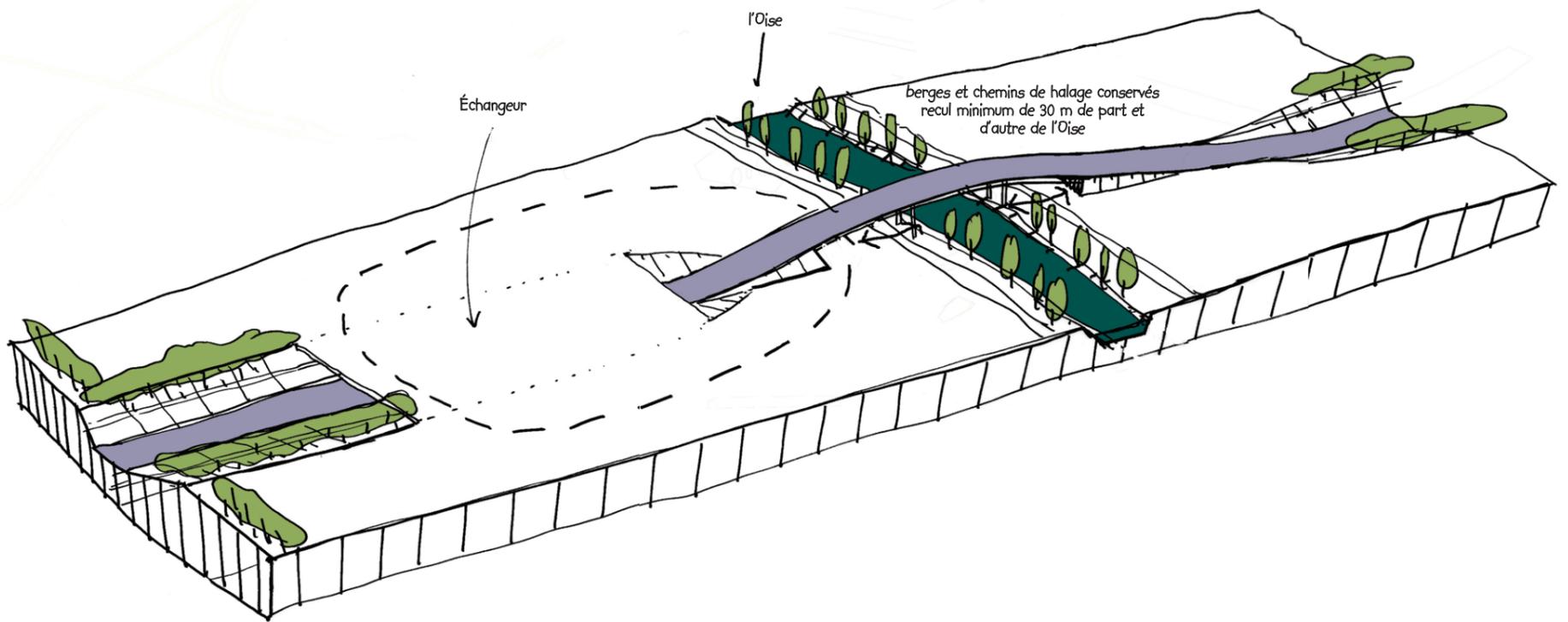
## Tracé SDRIF C1 - séquence C

### espaces sensibles : paysages ouverts à dominante agricole sous pression urbaine



1 Franchissement existant de l'Oise.

2 Limite entre Jouy-le-Moutier et Maurecourt.



Cette séquence concerne le franchissement de l'Oise. L'aménagement d'un viaduc et d'un système routier de desserte (ronds-points...) induit un fort impact visuel, qui s'interpose dans la pente naturelle entre la butte de l'Hautil et l'Oise. D'autre part, ce passage se positionne au niveau des entrées/sorties de ville de Maurecourt et de Jouy-le-Moutier.

Sur cette séquence, les préconisations d'aménagements sont :

- le viaduc devrait être de qualité architecturale soignée, étant donné son impact visuel.
- L'aménagement des structures routières tels que les ronds-points et les voies de desserte devraient respecter des échelles d'aménagement tel que la notion d'entrée/sortie de ville et éviteraient les aménagements ou les plantations anecdotiques.
- Conserver des distances minimum de 30 mètres entre le départ en remblais de l'ouvrage d'art et le cours d'eau, afin de maintenir les berges de l'Oise : ripisylve, chemin de halage...